

la Jarretière, colonel général de l'infanterie, né à Angoulême en 1592, mort en 1664, était le deuxième fils du duc d'Epéron. Sa conduite singulière au siège de Fontarabie et la rancune du cardinal de Richelieu donnèrent lieu à un procès par devant le Conseil d'Etat, présidé par le roi Louis XIII. Il fut condamné à mort et exécuté en effigie (juin 1639).

La Valette, réfugié en Angleterre, revint en France après la mort du roi. L'arrêt rendu contre lui fut cassé par le Parlement (juillet 1643). Il fut le successeur de son père au gouvernement de la Guienne et fut aussi gouverneur de Bourgogne de 1654 à 1659. Avant comme après ses malheurs, « il s'embarrassa peu de faire estimer sa vie et son administration (4). »

Quant au chef des pillards, l'extorsionnaire baron de la Clayette, il appartenait à la famille Chantemerle éteinte depuis longtemps.

On ne sait si les habitants de Passin furent contraints au paiement de l'obligation qu'ils avaient souscrite pour échapper aux violences des soudards.

V, DE V.

(4) Mémoires du temps. — Le P. Anselme : Histoire généalogique, etc.